

L'Apajh s'engage à venir en aide aux migrants handicapés

Face à la détresse des réfugiés handicapés, l'Apajh s'engage à ouvrir les portes de ses 650 établissements en France pour leur apporter les soins nécessaires, comme en témoigne Jean-Louis Garcia, son président.

Handicap.fr : La France, par la voix du président de la République, s'est engagée à prendre sa part dans l'accueil des réfugiés qui fuient la persécution et les violences. Qu'en est-il de l'Apajh (association nationale tous handicaps) ?

Jean-Louis Garcia : En voyant cet exode, j'avais en tête cette photo, prise en Espagne à la fin de la guerre civile en juillet 1939, d'un papa fuyant avec son enfant amputé. Je m'étais déjà exprimé à ce sujet mais à titre personnel et non en tant que président de l'Apajh. Mais c'est une question que j'ai souhaité évoquer lors de notre dernier Conseil d'administration fédéral du 17 septembre 2015. L'Apajh, fidèle à ses valeurs que sont la laïcité, la solidarité et la citoyenneté, a donc décidé, par la voix de son Conseil d'administration, de proposer aux Pouvoirs publics de mettre à disposition de ces populations notre expertise en matière de handicap, en direction à la fois des enfants et des adultes, dans tous les domaines de la vie. C'est un défi qu'ensemble nous avons le devoir de relever.

H.fr : Mais qu'entendez-vous par « son expertise » ?

JLG : Le pays pourra s'appuyer sur notre réseau implanté dans toute la Métropole et les DOM, fort de 650 établissements et services, de plus de 14 000 collaborateurs et de milliers de militants bénévoles. L'ensemble de notre mouvement s'engage à faciliter un accueil décent ainsi qu'un accompagnement adapté aux réfugiés touchés par le handicap.

H.fr : Ne craignez-vous pas qu'on vous reproche de mettre des services et des lits à disposition au détriment de personnes qui, en France, en ont aussi besoin ?

JLG : Si, certainement, je m'attends à cela et j'ai d'ailleurs déjà vu passer quelques tweets honteux : « Pourquoi s'occuper des étrangers alors qu'on ne s'occupe pas des personnes à mobilité réduite ? ». Ils ne prendront la place de personne. Nous ajouterons, en lien avec les Pouvoirs publics, les réponses nécessaires. Je ne vais pas cautionner ce chemin d'exclusion et prétendre que quelques migrants prendraient la place des autres. La solidarité doit jouer à plein régime et nous nous donnerons les moyens d'y répondre si ces migrants en situation de handicap le nécessitent. Nous trouverons des solutions d'accueil d'urgence et de transition qui pourront être financées, de façon temporaire, par d'autres biais.

H.fr : Quels pourraient-être ces financements ?

JLG : Nous appartenons à l'organisation « Solidarité laïque » qui a lancé un appel à dons et se mobilise sur cette question. De toutes façons, il est de notre devoir de ne pas laisser en déshérence des personnes qui ont perdu leur pays, risqué leur vie. Nous sommes dans une situation exceptionnelle à laquelle il faut apporter une réponse exceptionnelle.

H.fr : Les établissements de l'Apajh ne vont donc pas être submergés par un flot d'immigrés ?

JLG : Arrêtons de faire peur ; notre pays ne va pas être envahi ! Nous ne pouvons pas rester de marbre, les bras ballants et nous contenter de faire de belles phrases à une tribune. C'est une démarche cohérente, fidèle à nos racines laïques, que d'apporter notre savoir-faire dans un contexte international de montée en puissance de l'obscurantisme. Plus précisément, si on veut s'en tenir aux chiffres et si l'on se réfère au quota envisagé pour la France, c'est-à-dire 24 000 migrants sur deux ans, cela fait à peine un migrant pour trois communes par an. Alors je vous laisse imaginer la part de personnes en situation de handicap ! Ce ne sera donc pas une invasion !

H.fr : Quel type de handicap observe-t-on majoritairement chez ces personnes ?

JLG : Il y a vraisemblablement de tout, des handicaps de naissance ou de faits de guerre mais aussi beaucoup de traumatismes psychiques liés aux horreurs qu'ont subies certains.

H.fr : Le Gouvernement a-t-il salué votre initiative ?

JLG : Salué c'est le terme. Un cabinet ministériel nous a aussitôt dit « Chapeau ! » et c'est avec l'aide des Pouvoirs publics que nous avancerons. C'est aussi un message fort que nous souhaitons envoyer à l'ensemble de la société.

H.fr : D'autres associations de personnes en situation de handicap se sont-elles également exprimées en ce sens ?

JLG : Pas à ma connaissance. Mais, tous les lundis, nous nous réunissons par téléphone avec les porte-parole du Comité d'entente ; je compte bien évoquer cette question dès notre prochaine réunion car je souhaite que ce comité prenne position. D'autres ont agi en ce sens, et je salue plus particulièrement le centre médical parisien de la MGEN (Mutuelle générale de l'Education nationale) qui met à disposition ses services pour ceux qui en auraient besoin.